

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N<sup>o</sup> H957/1.

Bruxelles, le

15 janvier 1902

ANNEXE

Prière de rappeler, dans la réponse, la date  
et le numéro de la présente.

In Belgique,

Nous avons l'honneur de  
vous faire connaître que la résolution de  
la Commission Directrice n'a pas été  
favorable à l'acquisition, pour les collections  
de l'Etat, du tableau qui fait l'objet de  
votre lettre du 9 courant.

Cet ouvrage que nous tenons  
In Belgique, à votre disposition, pourra  
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue  
du musée N° 9, contre la remise d'un  
récipissé.

Veuillez agréer In Belgique,  
l'assurance de notre considération distinguée

Par la Commission directrice

Le secrétaire,  
L'Ami Van Meir

In Belgique Désiré  
Prayez La Fa Hulpe

(Yanvier) 1902

Musées Royaux  
de  
Peinture et de Sculpture  
de  
Belgique.

N<sup>o</sup> Hg 57 / I

Objet:

Anneaux

Expédié le .....

A M. Myller  
Daloze  
Blassus  
La Hulpe

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission Directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, du tableau ....., qui fait l'objet de Votre ....., lettre du 9 courant .....

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, N° 9, contre la remise d'un récépissé.

Veuillez agréer, M. Myller,  
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,  
Le Secrétaire,



Messieurs les Membres de  
 la Commission du Musée Royal  
 de Bruxelles

J'offre au nom du Musée Royal  
 un Christ en bronze attribué  
 à Guigemot, le grand Sculpteur  
 Belge du 1<sup>er</sup> siècle pour le  
 somme de Cinq Mille francs  
 à greve, Messieurs mes Exécutifs  
 expressément

Daloze - Gend  
 Frassetto à La Hulpe

Bruxelles le 17 Janvier 1902

Votre reçue le 9 Janvier 1902